



TEXTE n° 423

« Petite loi »

ASSEMBLEE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIEME LEGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2004-2005

12 mai 2005

PROPOSITION DE LOI

*créant une **couverture énergétique universelle**
pour les **personnes défavorisées**.*

*L'Assemblée nationale n'a pas adopté, en première
lecture, la proposition de loi.*

Délibéré en séance publique, à Paris, le 12 mai 2005.

*Le Président,
Signé : Jean-Louis DEBRÉ*

TA n° 423 – Proposition de loi créant une couverture énergétique
universelle pour les personnes défavorisées, rejetée par l'Assemblée
nationale en première lecture,

Voir les numéros : 2011 et 2289.